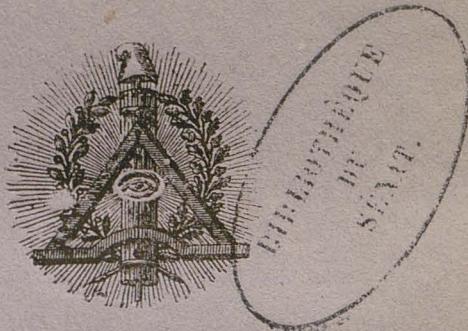


Côte 583

THÉATRE RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU

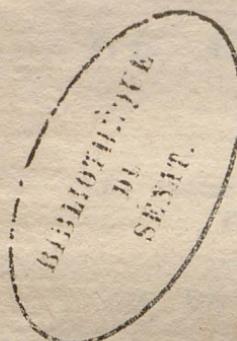


ИЯЛЛОГІДА

ЭТІКОВА
СТИХІЯ



LES CABOTINES,
SCENES ÉPISODIQUES,
HISTORIQUES ET CRITIQUES,
SUR
LES THÉATRES DE BORDEAUX.



« L'intrigant M***, qui dura si peu après
» toi, a suffisamment duré pour faire cet
» amalgame infâme de l'intrigue avec la
» simplicité timide plutôt que de l'inca-
» pacité ».

RETIF DE LA BRETONNE,
Pied de Fanchette, tom. III, pag. 177.



A B O R D E A U X,
Chez les frères VÉRITÉ, Libraires, sous le
Péristyle du Grand Théâtre.


~~~~~

# LES CABOTINES,

## SCÈNES ÉPISODIQUES, HISTORIQUES ET CRITIQUES, SUR

# LES THÉATRES DE BORDEAUX.

~~~~~

LE COMPTE RENDU.

—

SCÈNE II.

Le Théâtre représente le grenier d'un poète, formant l'appartement de M. de Beaunoir.

M. DE BEAUNOIR, M. MASSONI.

DE BEAUNOIR est assis auprès d'une petite table sur laquelle il écrit ; M. MASSONI entre, tenant à la main la première scène des Cabotines.

DE BEAUNOIR.

C'est vous, Monsieur Massoni ?

MASSONI.

Oui, Monsieur, c'est moi.

DE BEAUNOIR.

Que me voulez-vous ?

(4)

M A S S O N I , lui monirant la première scène des
Cabotines.

Connaissez-vous cela , Monsieur ?

D E B E A U N O I R .

Oui , Monsieur : c'est la première scène de mes
Cabotines.

M A S S O N I .

Vous vous en avouez donc l'auteur ?

D E B E A U N O I R .

Oui , Monsieur :

M A S S O N I .

Je ne vous aurais pas cru autant d'impudence ?

D E B E A U N O I R .

Monsieur Massoni , si votre intention est de m'in-
sulter , la mienne n'est pas de le souffrir :

M A S S O N I .

On est bien fort , Monsieur , quand on a votre âge.

D E B E A U N O I R .

Oui , Monsieur : parce que si l'on discute , on a
pour soi l'expérience et la raison , et si l'on joue sa
vie , on met bien moins au jeu , qu'un jeune homme
comme vous ; ainsi dans l'une ou l'autre hypothèse ,
vous voyez que j'aurais toujours l'avantage sur vous :
je suis donc prêt à vous satisfaire : faut-il raisonner ?
faut-il passer l'eau ?

M A S S O N I .

Comme vous voudrez , Monsieur .

D E B E A U N O I R .

Oh ! si vous me laissez le choix , nous commen-

(5)

cerons d'abord par raisonner , et si nous ne nous entendons pas , nous serons à tems de faire la petite promenade.

M A S S O N I .

Soit , Monsieur : commençons par raisonner.

D E B E A U N O I R .

Asseyez-vous ?

M A S S O N I .

J'aime à rester debout.

D E B E A U N O I R .

Comme vous voudrez

M A S S O N I .

Vous avouez donc , Monsieur , que ce libelle est de vous.

D E B E A U N O I R .

Je vous déclare , que ce pamphlet , et non pas ce libelle , car ces deux mots ne sont pas synonymes en français , est mon ouvrage : j'ai cru devoir l'écrire , je me suis même déterminé à le faire imprimer , mais je vous avoue que je n'étais pas encore résolu à lui donner de la publicité , j'avais même exigé que mon imprimeur m'en remît tous les exemplaires , et je suis fort étonné d'en voir entre vos mains , puisque je n'en avais confié qu'un seul à l'amitié.

M A S S O N I .

Et c'est votre ami même qui me l'a apporté.

D E B E A U N O I R .

Il a bien fait , car mon intention était de vous

(6)

faire hommage du premier , et puisque mon intention est remplie , je suis à mon aise , pour la distribution des autres.

M A S S O N I .

C'est ce que vous ne ferez pas , j'espère.

D E B E A U N O I R .

Pardonnez-moi , Monsieur.

M A S S O N I .

Vous voulez donc me perdre , me déshonorer , me ruiner .

D E B E A U N O I R .

Je ne veux ni vous ruiner , ni vous déshonorer : mais je dois mettre au grand jour ma conduite , la vôtre , celle des artistes , et plus encore des intrigans qui ont cherché à m'inculper , qui sont parvenus à me perdre , mais qui ne parviendront pas à me déshonorer : je dois au public et même à vous , Monsieur , compte de ma conduite , et c'est ce compte que je vais vous rendre à l'instant. J'espérez que vous aussi vous suivrez mon exemple , et que vous leverez avec la même hardiesse , et la même franchise que moi , le voile que l'on a jeté jusqu'à ce jour sur l'entreprise des théâtres de Bordeaux.

M A S S O N I .

Pouvez-vous disconvenir , Monsieur , que vous m'avez ruiné .

D E B E A U N O I R .

Ruiné , Monsieur Massoni : vous ne parlez pas sincèrement .

M A S S O N I.

Comment , Monsieur , quand je suis à découvert de plus de quatre-vingt mille livres .

D E B E A U N O I R .

Songez , Monsieur , que nous sommes ici tête-à-tête , et que vous n'êtes pas au milieu de l'assemblée de nos pensionnaires , qu'il fallait intéresser , apitoyer sur votre situation : que si la prudence m'obligea dans ce moment de garder un silence politique , qu'on m'a justement reproché , et qui m'a perdu , je n'ai pas ici les mêmes ménagemens à garder , et je puis , je dois vous dire la vérité .

M A S S O N I .

La vérité est que je suis ruiné .

D E B E A U N O I R .

Je le crois , si vous n'êtes pas plus en état de tenir vos nouveaux engagemens , que vous n'avez pu faire honneur à ceux que vous aviez pris avec moi .

M A S S O N I .

Lorsque vous m'associâtes à votre infernale entreprise , je pris avec vous celui de vous fournir trente mille francs pour les premiers frais d'exploitation ; vous avez reconnu par le nouvel acte que nous a fait signer M. Rozu , que je vous avais fourni quarante-cinq mille livres , j'ai signé pour trente-neuf mille livres de lettres-de-change , ce qui fait bien , Monsieur , quatre-vingt-quatre mille livres dont je suis à découvert .

D E B E A U N O I R , riant .

Et vous oubliez , Monsieur , le mois d'appointe-

mens que vous devez aux pensionnaires , échu le 16 nivôse , et qui se montait à cette époque à trente-deux mille livres.

M A S S O N I .

Je ne leur dois rien.

D E B E A U N O I R .

On a beau vous le dire , Monsieur Massoni , on ne vous le persuadera pas , et vous n'en croyez rien .

M A S S O N I .

Est-ce moi , Monsieur , qui ai signé leurs engagements .

D E B E A U N O I R .

C'est moi , Monsieur , je le sais : mais avec quoi leurs appointemens devaient-ils être payés ? avec les recettes ? qui touchait les recettes ? le caissier : qui était le caissier ? vous , ou vos fondez de pouvoirs ; c'est donc vous , Monsieur Massoni , qui deviez leur payer leurs appointemens ?

M A S S O N I .

Mais , Monsieur , si les recettes n'ont pas été suffisantes pour payer les appointemens .

D E B E A U N O I R .

D'abord c'est ce qu'il faut prouver , et ce que l'on vous conteste : ensuite dans le cas même où les recettes ne pourraient pas couvrir les appointemens des artistes , et les frais d'exploitation , nous avions sagement prévu le remède , puisque nous devions alors faire un nouvel appel de fonds proportionnés aux intérêts que nous pourrions avoir dans l'entreprise . Or , vous savez que sur soixante-quinze ac-

(9)

tions qui représentaient dans ce moment la totalité des fonds , vous aviez eu la générosité de me réduire à six , et vous vous en étiez réservé soixante-neuf ; par conséquent , si nous nous trouvions forcés d'emprunter soixante-quinze mille livres , je devais en fournir six mille , lorsque vous en auriez fourni soixante-neuf ; car puisque dans l'hypothèse où l'entreprise nous eut rapporté soixante-quinze mille livres de bénéfice , vous en eussiez touché pour votre part soixante-neuf mille ; par raison inverse , vous deviez supporter la perte , en proportion de ce que vous eussiez touché du bénéfice . Avez-vous quelque chose à répondre à cela ?

M A S S O N I .

Je n'étais que commanditaire .

D E B E A U N O I R .

Excusez-moi , Monsieur : dans le premier acte de société que nous passâmes ensemble , il n'était pas question de commandite , et dans le second que nous fit signer Monsieur Rozu , c'est à moi seul , par inadvertance sans doute , qu'il a donné le titre de commanditaire pour les six actions qu'il m'a réservées .

M A S S O N I .

C'est une erreur : au reste , Monsieur , je n'ai pris aucun engagement avec les artistes , ils ne peuvent attaquer que vous , puisqu'ils n'ont aucune connaissance des actes que nous avons passés ensemble .

D E B E A U N O I R .

Pardonnez-moi , Monsieur , il les connaissent .

(10)

M A S S O N I , avec effroi :

Ils les connaissent.

D E B E A U N O I R .

Oui Monsieur.

M A S S O N I .

Eh qui leur en a donné connaissance ?

D E B E A U N O I R .

Moi.

M A S S O N I .

Vous.

D E B E A U N O I R !

Oui , Monsieur.

M A S S O N I .

Mais vous avez donc entièrement perdu la cervelle.

D E B E A U N O I R .

Non , Monsieur , je n'ai pas perdu la cervelle ,
mais je l'aurais effectivement perdu , si j'eusse pu
vous sacrifier mon honneur .

M A S S O N I .

Votre honneur ! votre honneur ! eh ne l'aviez-
vous pas perdu en leur faisant banqueroute .

D E B E A U N O I R .

Je ne leur ai pas fait banqueroute , Monsieur ,
et c'est pour qu'on ne la leur fasse pas , que je
leur ai donné connaissance et communication de
nos traités .

M A S S O N I .

Ainsi donc , vous vous liguez avec eux contre

(11)

moi? vous faites cause commune avec eux? vous avez bien raison , et la manière dont ils se sont comportés avec vous , celle dont ils vous traitent....

D E B E A U N O I R.

Moins mal que vous , qui avez osé dire à M. B***., que je vous avais volé cinq cent louis.

M A S S O N I.

C'est faux , Monsieur , jamais je n'ai tenu un pareil propos.

D E B E A U N O I R.

M. B***. me l'a dit devant six personnes , et il vous le soutiendra.

M A S S O N I.

Ce sont les acteurs qui vous ont accusé de m'avoir volé. Eh ! c'est eux que vous défendez ? ..

D E B E A U N O I R.

Leur ingratitudo , leurs injustices , leurs torts même , s'ils en ont , ne m'autorisent pas à les tromper , à les voler.

M A S S O N I.

A les voler.

D E B E A U N O I R.

Oui , Monsieur , c'est le mot , et je ne le rétracte pas : quand j'ai signé leurs engagemens , ai-je mis pour condition que mon caissier ne les payerait que sur les recettes , et qu'autant que l'entreprise serait en bénéfice : eh ! qui m'assurera , Monsieur , qu'elle est en perte : ai-je jamais eu le droit de vérifier votre caisse ?

ne vous étiez-vous pas , par notre traité , réservé le droit exclusif de faire toutes les recettes et les dépenses. Je n'étais chargé que de la partie dramatique. Lorsque M. Roussel votre premier caissier m'annonça la nécessité absolue dans laquelle il se trouvait de se rendre à Paris , pour vous forcer à remplir vis-à-vis de moi les engagemens que vous aviez pris , et que vous ne teniez pas , ce qu'il avait obligé d'emprunter jusqu'à dix-huit mille francs pour faire face à ses payemens. Car , vous savez bien qu'à cette époque , vous ne m'aviez réellement fourni que seize mille fr. , soit en argent , soit en montres d'affaire que vous envoyâtes à M. Roussel , et que sur ces seize mille liv. , vous en aviez touché dix mille bien comptées pour M. Declaye , à qui vous vendites pour cette somme , la place de Contrôleur-Général des théâtres , place dont , par notre accord , je m'étais réservé la nomination. Je voulus bien pendant l'absence de M. Roussel qui ne devait être que de vingt jours , et qui dura deux mois , me charger de la caisse : eh bien , Monsieur , voilà le tableau de la caisse pendant ces deux mois : je ne suis ni financier , ni calculateur , je ne sais pas tenir , moi , des comptes en parties doubles , j'écris tout uniment sur une feuille , les recettes ; sur une autre , mes dépenses : voyez mon résultat.

*M. DE BEAUNOIR présente à M. MASSONI ,
les deux Tableaux suivans , tels qu'ils sont ici.*

PREMIER TABLEAU

De la Recette et de la Dépense générale des Théâtres de Bordeaux , pendant les mois de Fructidor an 10 et Vendémiaire an 11.

<i>RECETTES brutes , d'après les bordereaux , les décimes payées.</i>	<i>DÉPENSE GÉNÉRALE.</i>
	<i>FRAIS journaliers d'après les bordereaux.</i>
R E S T A N T de caisse , le 30 Thermidor	fr. c.
84 fr. 20 c.	
R ecette nette du 30 Thermidor	336
R ecette brute du mois de Fructidor	42598
R ecette brute du mois de Vendém.	42734
S e c o u r s é t r a n g e r s .	
E m p r u n t é à M. de S.	1500
E m p r u n t é à MM. B. et Duc	2000
B illets de M. Massoni , mis en caisse par M. Declaye . . .	3280
	92532 20
C e r t i f i é v é r i t a b l e , le 24 nivose an 11.	
	DE BEAUNOIR.
	B A L A N C E.
R E C E T T E	92532 fr. 20 c.
D É P E N S E	92569 10
L A D é p e n s e e x c è d e la R e c e t t e de	36 fr. 90 c.
	C e r t i f i é v é r i t a b l e , le 24 N ivose an 11.
	DE BEAUNOIR.

SECOND TABLEAU

*DE la Recette et de la Dépense des Théâtres de
Bordeaux, faites par M. de BEAUNOIR, depuis
le 30 Thermidor an 10, jusqu'au premier Vendé-
miaire an 11.*

RECETTES.

RESTANT de caisse , le 30 Thermidor . . .	84fr. 20c.
Recette nette du 30 Thermidor	336.
Recette nette du mois de Fructidor	33746. 70.
Recette nette du mois de Vendémiaire	31276. 5.
Billers de M. Masso- ni, mis eu caisse par M. Declaye	3280.
Emprunt fait à M. de S.....	1500.
Emprunt fait à MM. B. et D.	2000.
<hr/>	
	72222. 95.

*Certifié véritable, le 24
nivose an 11.*

DE BEAUNOIR.

DÉPENSES.

P A Y É aux artistes employés, ouvriers et fournisseurs pen- dant le mois de Fructidor	37333.
Pour acquit de M. Massoni à Madame Robineau	600.
Payé aux artistes , employés, ouvriers et fournisseurs pen- dant le mois de Ven- démiaire	29137. 10.
Pour acquit de M. Massoni à Madame Robineau	4020.
Pour acquit à M. M.....	300.
Pour acquit à M. C.....	1000.
<hr/>	
	72390. 10.

*Certifié véritable, le 24
nivose an 11.*

DE BEAUNOIR.

BALANCE.

RECETTES	72222. fr. 95. c.
DÉPENSES	72390. 10.

LA Dépense excède la Recette de 167 fr. 15 c.

Certifié véritable, le 24 Nivose an 11.

DE BEAUNOIR.

Vous voyez, Monsieur, par ces tableaux, que dans l'espace des mois de fructidor et de vendémiaire, les recettes brutes de la porte, les décimes payées, ont montés à 85752 fr. 20 c., et les dépenses à 83691 fr. 10 c., qu'ainsi pendant les deux mois que j'ai tenu la caisse, l'affaire a bénéficié de 2061 fr 10 c., et que si j'ai été obligé d'emprunter 5500 fr., ils m'ont servi à payer en votre acquit 5320 fr. Voilà, Monsieur, voilà mon compte exact, clair et fidèle : je remis le premier brumaire, la caisse entre les mains de M. Rozu, qui, chargé de vos nouveaux pouvoirs, vint remplacer M. Roussel : les représentations de M. Fleuri, pendant le courant de ce mois, en portèrent les recettes brutes, décimes payées, à 64455 fr., elles montèrent en Frimaire, à 38981 fr., ce qui donnait un total de 99456 fr., je devais donc croire que puisqu'avec 85752 fr., j'avais excédé la dépense de deux mois, de 2061 fr.; à plus forte raison, elle devait être couverte avec une recette de 99456 fr. Quelle fut donc ma surprise, lorsque vous m'annonçatez que vous aviez envoyé tout récemment à M. Rozu, 8400 fr. qui avaient été versées dans la caisse, et employées, non pas au paiement des artistes, mais à liquider vos engagemens personnels.

Eh puisque dans ce moment nous nous trouvons tête-à-tête, que personne ne nous écoute, que je puis vous dire tout ce que j'ai sur le cœur, tout ce que j'aurais peut-être dû vous dire dans l'assemblée des artistes, où je vous menageai trop, dans l'espérance d'amener une conciliation nécessaire, entre eux et vous, qui eut tout sauvé; expliquez-moi, par

quel coup de baguette , M. Rozu a pu en vingt-quatre heures changer votre position du noir au blanc : c'est un grand magicien que ce M. Rozu : heureux celui qu'il veut protéger !

La veille de votre arrivée à Bordeaux , il consentait en sa qualité de votre fondé de pouvoirs , à aliéner jusqu'à dix mille francs de votre intérêt , pour remplacer pareille somme qu'il reconnaissait que vous deviez encore me fournir sur les trente mille que vous vous étiez obligé de verser le 30 Floréal de l'an 10. Nous avions même été ensemble consulter M. Ferreira , sur mes véritables droits , et sur le pouvoir qu'avait M. Rozu d'aliéner : vous arrivez , et au lieu de devoir à la caisse dix mille francs , il se trouve deux jours après , que non seulement vous avez complété vos trente mille francs de fonds , mais qu'au lieu même de trente mille francs vous en avez fourni quarante-cinq mille , et que vous avez rétabli dans la caisse les 8400 qui en avaient été tirés pour acquérir , à votre profit , l'intérêt que j'avais cédé dans l'entreprise à Madame Robineau .

Je vous avoue qu'il n'y a pas au théâtre de changement de décoration aussi étonnant que celui-là ; et que la baguette d'Armide n'est rien auprès de la plume de M. Rozu .

Cependant , malgré cette brillante métamorphose , vous futes obligé le 25 Frimaire , d'emprunter 15000 fr. pour finir le paiement des artistes , échu le 16 Frimaire ; et le 16 nivose , il vous fut impossible de payer aux artistes et aux ouvriers leur mois échu qui se montait à 35000 fr.

(15)

J'avoue qu'à la vue d'un pareil déficit, la tête m'a manqué au point que je fis sottises sur sottises, sacrifices sur sacrifices, et tous inutilement. Je n'eus pas l'énergie de sonder le précipice sur le bord duquel on m'avait amené : je fermai les yeux, et je m'y précipitai.

Mais c'est du fond même de cet abîme que j'élève aujourd'hui la voix, et que je réclame honneur pour moi, paiement pour mes pensionnaires, et respect pour leurs engagemens.

M A S S O N I.

Ainsi donc, vous êtes leur chevalier ?

D E B E A U N O I R.

Non pas leur chevalier, Monsieur, mais, comme vous, leur débiteur. Je leur dois personnellement six soixante et quinzièmes de leurs appointemens, et du moment que vous m'aurez prouvé de combien nous nous trouvons réellement en perte, je leur offrirai tous les dédommagemens que ma triste situation, et ma plume laisseront à ma disposition.

M A S S O N I.

Beau dédommagement ! vous pourrez leur abandonner aussi *Roze* et le *Bachelier de Catalogne*.

D E B E A U N O I R.

Et mes appointemens qui me sont dus par vos caissiers depuis cinq mois, et les douze cent livres qui me sont encore dus par vous sur mon voyage à Bordeaux : et si par hazard, car le hazard produit bien des miracles, l'entreprise se trouvait en bénéfice; et si je parvenais, car vous savez qu'on parvient à tout, à prouver que c'est par votre fait que j'ai perdu

(16)

ma direction , n'aurai-je pas alors mes six soixante et quinzièmes de bénéfice à réclamer ? n'aurais-je pas des dédommagemens à répéter pour ma spoliation , contre mon associé-caissier , qui m'a spolié ? qu'en pensez-vous , Monsieur Massoni ?

M A S S O N I , *après un moment de silence.*

Adieu , Monsieur de Beaunoir.

D E B E A U N O I R .

Adieu , Monsieur.

M A S S O N I .

Vous avez aussi signé des lettres de change ?

D E B E A U N O I R .

Pour vous ?

M A S S O N I .

Vous avez signé des lettres de change , et je n'ai point signé les engagemens de vos pensionnaires.

M. MASSONI sort : D E B E A U N O I R plie le cahier qui est sur sa table , le met dans sa poche , et va le porter à son imprimeur.

FIN DE LA SECONDE SCÈNE.

A BORDEAUX,

Chez DU ROI et COUDERT , Imprimeurs , rue Porte-Dijeaux .

A X XI. (1803).

